

GUIDE DES EXPOSANTS RÉSERVATION DE KIOSQUES

SAVOIR GÉRER TOUS LES RISQUES

53^e congrès | Trois-Rivières

[DU 16 AU 19 OCTOBRE 2021]



53^e Congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec - édition 2021

« **Savoir gérer tous les risques** »

Mesdames, Messieurs,

Réservez votre emplacement!

Le temps est venu de planifier votre présence au Salon d'exposition du 53^e Congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec édition 2021 qui se déroulera **les 17 et 18 octobre au Centre des congrès de Trois-Rivières.**

Cette année, c'est sous le thème « *Savoir gérer tous les risques* » que le Congrès se tiendra. Un thème d'actualité qui fera réfléchir nos congressistes sur l'importance de diversifier leurs champs d'expertise afin d'assurer la meilleure protection qui soit à l'ensemble de nos communautés.

Ce présent document vous fournira tous les renseignements nécessaires qui vous aideront à procéder à la réservation de l'emplacement de votre kiosque et à choisir le plan de visibilité qui conviendra à votre entreprise ou votre organisation.

Le Congrès de l'AGSICQ c'est...

Plus de 450 participants représentant le milieu de l'incendie et de la sécurité civile provenant de la majorité des villes, municipalités et industries du Québec qui assistent, chaque année, à cet événement.

Cette exposition, la plus importante en sécurité incendie et civile au Canada, vous permettra de présenter vos produits et/ou services aux gestionnaires du milieu de la sécurité incendie et civile, du secours aux personnes en ayant accès aux décideurs et influenceurs des villes et des municipalités.

Nous vous invitons à réserver votre emplacement à partir du 15 septembre 2021 dès 8 h30 par courriel à administration@acsiq.qc.ca ou via le formulaire en ligne disponible à www.acsiq.qc.ca/congres.

Espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter,
Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Sylvain Mireault

53^e Congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec du 16 au 19 octobre 2021 à Trois-Rivières



Table des matières

Réservation d'un stand	4
Choix de l'emplacement	4
Contrat de réservation	4
Choix du type de kiosque.....	5
Coût de participation selon le type de kiosque et l'emplacement extérieur choisi:	5
Critères d'attribution des emplacements	6
Dépôt.....	6
Équipements de base fournis avec votre espace.....	6
Billets Soirée de la présidence.....	6
Mode de paiement et conditions de réservation des stands	6
Annulation et remboursement.....	6
Hébergement / Accès	7
Hébergement.....	7
Règlements	8
Règlements généraux.....	8
Véhicules exposés à l'extérieur	8
Sécurité	8
Entretien ménager	8
Activités promotionnelles	9
Assurances.....	9
Autocollants	9
Bruit.....	9
Murs, plafond et sol de l'édifice	9
Règle d'ignifugation	9
ANNEXE 1	11
Plan d'exposition intérieure	11
Plan d'exposition extérieure	12
ANNEXE 2	13
Contrat de réservation et de location d'emplacement.....	13
ANNEXE 3	14
Certificat d'assurance	14
ANNEXE 4	15
Formulaire de réservation d'une conférence	15
ANNEXE-5	16
TopExpo - Service d'exposition.....	16

Réservation d'un stand

Choix de l'emplacement

L'exposant doit déterminer quatre (4) choix d'emplacements par ordre de préférence.

Le choix de l'emplacement ou des emplacements adjacents devra être fait en indiquant sur le Contrat de réservation et de location d'espace (Annexe 2), le ou les numéros de stands choisis sur le Plan de la salle d'exposition (Annexe 1):

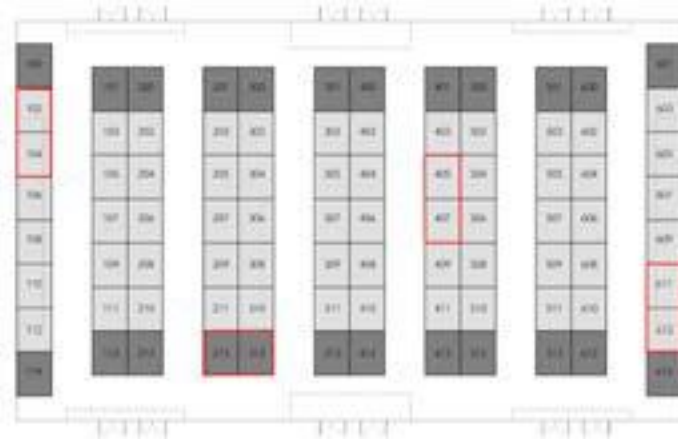
Exemple:

1^{er} choix : stands # 102 et 104

2^e choix : stands # 213 et 312

3^e choix : stands # 405 et 407

4^e choix : stands # 611 et 613



Contrat de réservation

Pour confirmer la réservation, l'exposant doit retourner le **Contrat de réservation et de location d'espace** (voir annexe 2) selon la méthode de son choix:

1. Formulaire en ligne disponible à www.acsiq.qc.ca/congres
2. Courriel : administration@acsiq.qc.ca

Les réservations pourront être effectuées à **partir du 15 septembre 2021 dès 8 h 30.**

Prenez note qu'aucune réservation reçue avant 8 h 30 le vendredi 15 septembre 2021 ne sera considérée, ni retenue.

Choix du type de kiosque

Nombre de kiosques disponibles : ****Quelques kiosques (en foncé sur le plan) sont des 6' X 10' (9 kiosques)**

Il y a 24 stands d'exposition Privilège de format 8' x 10' (stands de coin)

Il y a 86 stands d'exposition Standard de format 8' X 10' (stands de centre)

Le coût de participation comprend :

- Laissez-passer pour les préposés qui occuperont les stands pendant l'exposition;
- Deux (2) laissez-passer par stand pour le souper du dimanche 17 octobre (**billets supplémentaires disponibles au coût de 45\$ + taxes***);
- Deux (2) laissez-passer par stand pour le diner du lundi 18 octobre (**billets supplémentaires disponibles au coût de 35\$ + taxes***);
- Une (1) pause-café du lundi matin servie sur le parquet de l'exposition;
- Une publicité par exposant sur l'application mobile de l'AGSICQ;
- Diffusion d'une publicité vidéo de 60 secondes maximum sur les écrans du Salon d'exposition;
- Possibilité de présenter une conférence de 30 minutes sur vos produits et/ou services (8 plages horaires disponibles)**

* Vous pouvez commander des billets supplémentaires à : administration@acsiq.qc.ca

**Si vous souhaitez faire une conférence, veuillez remplir le formulaire de réservation de conférence (Annexe 4).

Coût de participation selon le type de kiosque et l'emplacement extérieur choisi:

Type de kiosque	Prix membre*	Prix non-membre*
Standard	1 600 \$	2 100 \$
Privilège	1 900 \$	2 500 \$
Type de véhicule	Prix membre**	Prix non-membre**
Véhicule d'élévation (échelle) Véhicule autopompe Véhicule citerne Fourgon de secours (multi-usages) Poste de commandement Simulateur d'embrasement (style conteneur) Roulotte (style VR)	800 \$	1 100 \$
Véhicule utilitaire (pick-up) Bateau sur remorque Véhicules sauvetage hors route sur remorque (SUMI)	600 \$	800 \$

*Taxes applicables (TPS + TVQ) en sus.

**Conditionnelle à la location d'un stand intérieur

Note: Aucune combinaison de type de véhicules sera autorisée par espace extérieur.

Critères d'attribution des emplacements

Les espaces seront attribués par l'AGSICQ de la façon suivante :

- Les partenaires de L'AGSICQ sont priorisés
- Par ordre de réception de la réservation **à partir de 8h30 le 15 septembre.**

Le promoteur est responsable d'assurer l'attribution finale des emplacements.

Les emplacements seront déterminés à partir de la semaine du 20 septembre 2021

Dépôt

Les chèques pour la réservation de stand(s), soit 20 % de dépôt ou le versement complet, devront être expédiés au bureau de l'Association avant le 1^{er} octobre 2021 au 5, rue Dupré, Beloeil (QC) J3G 3J7.

Équipements de base fournis avec votre espace

l'intérieur de chaque stand comprend :

- 3 murs de rideaux (Fond de 8' de haut et côtés de 3')
- 1 table de 6' X 2' nappée
- 2 chaises
- Prise électrique de 15 ampères - 120 volts
- Accès Internet sans fil

Chaque exposant est responsable de son stand et de prendre les arrangements nécessaires en temps opportun. Toutes les demandes de confection de stands peuvent être acheminées à l'entreprise TopExpo services d'exposition (voir annexe 5 pour équipement supplémentaire) directement à M. Jérôme Dumont par tél. : 418 934-4141 ou courriel : jerome@topexpo.ca

Billets Soirée de la présidence

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous procurer des billets pour la Soirée de la présidence qui aura lieu au Delta Trois-Rivières, le samedi 16 octobre 2021, au prix de 160\$ + taxes en vous adressant au secrétariat de l'Association à administration@acsig.qc.ca avant le 3 septembre 2021. (En raison des normes sanitaires, les places sont limitées).

Mode de paiement et conditions de réservation des stands

Sur réception de votre Contrat de réservation et de location d'espace (Annexe 2) et du Certificat d'assurance responsabilité civile (Annexe 3), ainsi que du dépôt de 20 % du montant total ou du versement complet, l'espace vous sera garanti. Le solde est payable **avant le vendredi 8 octobre 2021** (passé cette date, 2 % d'intérêt par mois pourrait être ajouté au montant total). Veuillez prendre note que les dépôts sont non remboursables.

Pour avoir droit au tarif préférentiel de membre, il est nécessaire d'avoir acquitté sa cotisation 2021.

Annulation et remboursement

Le contrat de réservation et de location d'espace est non résiliable et l'entièreté du montant doit être payé avant le 8 octobre 2021, sauf si une demande de résiliation est adressée par écrit à l'Association et ce, 10 jours avant la tenue de l'événement;

Veuillez prendre note que le versement initial de 20% du montant total n'est pas remboursable.

Hébergement / Accès

Hébergement

Hôtel maître

[Delta Trois-Rivières](#)

1620 rue Notre-Dame Centre, Trois-Rivières, QC, G9A 6E5

Réservation: 819-376-1991 (**code de groupe ACSIQ2021**)

Tarif : Chambre Standard 169 \$



[Hôtel OUI GO ! \(260 m\)](#)

1413 rue Notre-Dame Centre, Trois-Rivières, QC, G9A

Réservation: 819-840-2868 (**code de groupe ACSIQ2021**)

Tarif : Chambre Standard 169\$



[Les Suites de Laviolette \(4,4 km\)](#)

7201 rue Notre-Dame Ouest, Trois-Rivières, QC, G9B 1W2

Réservation : 1-800-567-4747 (**code de groupe ACSIQ**)

Tarifs

Chambre standard 150 \$ incluant déjeuner

Chambre de luxe et Suite 170\$ incluant déjeuner



[Holiday Inn Express & Suites \(5,9 km\)](#)

2000 Rue des Grands Marchés, Trois-Rivières, QC G9B 0Y9

Réservation : 1-819-841-4774 (**code de groupe ACSIQ**)

Tarif : 159\$ incluant déjeuner



Règlements

Règlements généraux

- Il sera interdit à deux exposants de partager le même stand. L'Association se réserve le droit d'expulser sans remboursement, tout exposant qui transgressera cette directive. L'Association se réserve le droit de changer un emplacement de stand réservé, lorsque les circonstances le requièrent. Un tel changement surviendra seulement lorsqu'il est absolument nécessaire du point de vue de l'AGSICQ.
- La sollicitation par un fournisseur non-exposant est interdite sur le parquet de l'exposition. Les contrevenants seront expulsés.
- Les modules, les étalages et les enseignes des stands ne doivent pas dépasser 8 pieds en hauteur et doivent être dégagés des structures environnantes. Chaque stand doit être disposé de façon à ne pas nuire à l'apparence générale, ni à obstruer les stands environnants ou les écrans installés par le promoteur. Pour excéder la hauteur maximale de 8 pieds, vous devez obtenir une autorisation écrite au moins 6 semaines avant l'événement, en communiquant directement avec l'Association.
- Aucun entreposage ne peut être effectué à l'intérieur d'un stand, à l'exclusion de l'entreposage du matériel d'exposition ou promotionnel sur une superficie maximale de 10 % de la superficie totale du stand et sur une hauteur maximale de 1 mètre.

Véhicules exposés à l'extérieur

- Il est important de mentionner que les espaces réservés pour ces véhicules doivent être entièrement utilisés par ceux-ci, sinon chaque espace équivalant à un stand 8' x 10' non-utilisé ou utilisé pour autre chose, sera facturé au prix d'un stand standard.
- Il est interdit de démarrer un moteur à combustion pendant l'exposition.

Sécurité

- Après les heures de fermeture, les portes du salon d'exposition (salles Vision) seront verrouillées, et l'hôtel Delta assurera la sécurité générale de l'immeuble sur une base de 24 heures, mais n'est pas responsable des biens et propriétés des exposants. Ceux-ci sont donc priés de voir à obtenir toutes les couvertures nécessaires et adéquates auprès de leur courtier d'assurances.

Entretien ménager

- Les exposants sont responsables de l'entretien ménager à l'intérieur des stands.

Activités promotionnelles

- Toute sollicitation commerciale doit se faire à l'intérieur des stands. Les activités promotionnelles sont interdites dans les allées, restaurants et couloirs.
- Les réclames commerciales et les concours organisés par les exposants en rapport avec leur participation à l'événement ne doivent engager le promoteur d'aucune façon. L'exposant devra fournir à la direction, sur demande, l'autorisation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec obtenue en vue de l'organisation d'un tel concours. Pour plus d'information concernant les concours, visitez le site de la [Régie des alcools, des courses et des jeux](#).

Assurances

- Tout au long de l'événement, l'Association, ses représentants, TopExpo services d'exposition, l'hôtel Delta, la Ville de Trois-Rivières pas plus qu'aucun membre du comité organisateur du congrès, ne pourront être tenus responsables des pertes, vols, bris ou détérioration, qui pourraient affecter l'exposant, ses employés, ses biens ou ses marchandises et ce, quelle qu'en soit la cause.
- Tout dommage causé par un exposant ou ses employés au salon d'exposition, dans le stationnement ou ailleurs, sur autrui ou sur les biens de l'hôtel Delta ou sur tout autre bien d'autrui, sera sous l'entière responsabilité de l'exposant signataire de la compagnie ayant commis la faute.
- Tous les frais engendrés par un service particulier donné par l'hôtel Delta à un exposant et facturé à l'AGSICQ, seront facturés par l'AGSICQ à l'entreprise ou à la personne qui aura utilisé ce service.
- Le locataire s'engage à fournir la preuve d'assurance responsabilité civile, pour deux millions (2 000 000.00\$) de dollars ainsi que la preuve d'assurance pour le feu, le vol, le vandalisme, tout risque, avec la couverture nécessaire; voir Certificat d'assurance (Annexe 3).

Autocollants

- La distribution des autocollants est interdite. Les frais encourus pour les enlever du plancher, des murs ou d'autres stands seront à la charge de l'exposant.

Bruit

- L'exposant devra respecter les visiteurs et ses collègues exposants. Tout appareil qui provoque du bruit de façon abusive est interdit et sera enlevé au frais de l'exposant.

Murs, plafond et sol de l'édifice

- Il est interdit de perforer, peindre ou altérer les murs de l'édifice et les colonnes de béton du hall d'exposition. Le sol de l'édifice ne doit en aucun cas être perforé, peint ou altéré de quelque façon que ce soit. Aucun adhésif autre que le ruban gommé ne peut être appliqué sur le sol.

Règle d'ignifugation

- Tous les objets servant à la décoration doivent être ignifuges.

Mesures sanitaires et passeport vaccinal



Chaque représentant devra se présenter au kiosque de l'AGSICQ afin de faire valider son passeport vaccinal s'il veut participer à l'exposition du congrès.

ATTENTION : Les mesures sanitaires en vigueur devront être respectés en tout temps et ce, tout au long du congrès de l'AGSICQ. En voici quelques-unes :

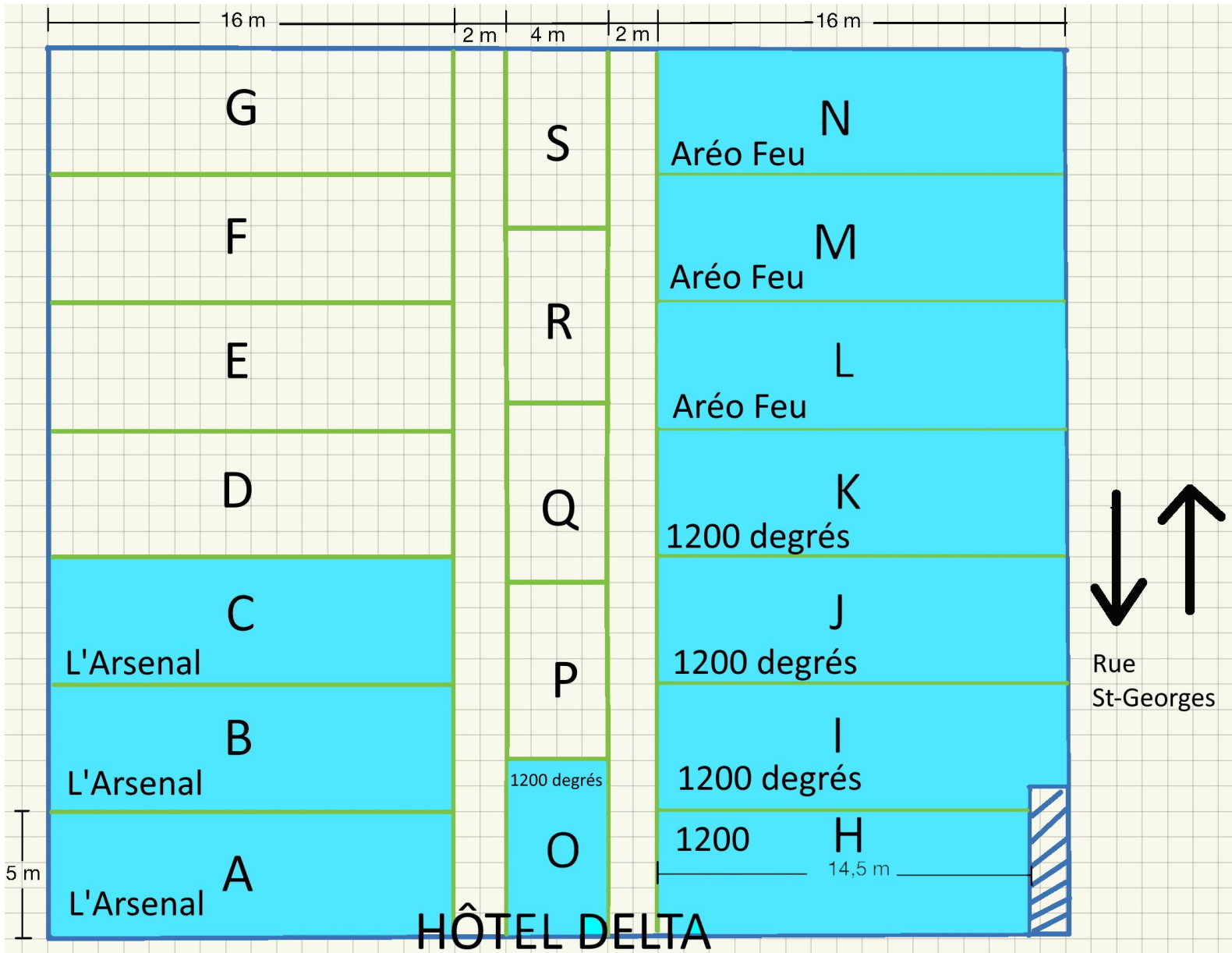
- Le port du masque est obligatoire en tout temps lorsque vous vous déplacer à l'intérieur de l'hôtel ;
- Vous devrez porter votre cocarde en tout temps car il fera foi de la vérification de votre passeport vaccinal ; (même à la Soirée de la présidence)
- Des vérifications de votre passeport vaccinal pourront être faites en tout temps pendant le congrès ;
- À l'intérieur, gardez une distance de 1m avec vos collègues ;
- Lavez-vous régulièrement les mains ;
- Évitez les accolades et les poignées de main ;
- Assurez-vous d'avoir assez de maques de procédure pour la durée du congrès.

Nous vous remercions de votre compréhension !

Plan d'exposition intérieure



Plan d'exposition extérieure



Contrat de réservation et de location d'emplacement**ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU QUÉBEC
CONGRÈS 2021 DU 16 AU 18 OCTOBRE À TROIS-RIVIÈRES***[Cliquez ici pour remplir le formulaire en ligne](#)**ENTREPRISE OU ORGANISME LOCATAIRE**

NOM DE L'ENTREPRISE OU ORGANISME (LOCATAIRE): _____

ADRESSE CIVIQUE: _____

VILLE: _____ PROVINCE: _____ CODE POSTAL: _____

NOM DU CONTACT (MANDATAIRE): _____

ADRESSE COURRIEL: _____ CELLULAIRE: _____

CHOIX DE(S) STAND(S) SELON LES PLANS ANNEXÉS

CHOIX 1: _____ CHOIX 2: _____ CHOIX 3: _____ CHOIX 4: _____

TEMPS DE MONTAGE ESTIMÉ POUR VOS STANDS: _____

TYPE DE STAND	PRIX MEMBRE	PRIX NON-MEMBRE	QUANTITÉ	TOTAL STAND
Standard	1600\$	2100\$		
Privilège	1900\$	2500\$		

ESPACE POUR VÉHICULE(S)

CONDITIONNELLE À LA LOCATION D'UN STAND D'EXPOSITION INTÉRIEUR

TYPE VÉHICULE	s.v.p cocher	PRIX MEMBRE	PRIX NON-MEMBRE	QUANTITÉ	COÛT STAND
Véhicule d'élévation	<input type="checkbox"/>	800\$	1100\$		COÛT ESPACE VÉHICULE
Véhicule autopompe	<input type="checkbox"/>				COÛT TOTAL DES LOCATIONS
Véhicule citerne	<input type="checkbox"/>				TPS 5% (R122276678)
Fourgon de secours	<input type="checkbox"/>				TVQ 9,975% (1006112273)
Poste de commandement	<input type="checkbox"/>				GRAND TOTAL
Simulateur d'embrasement	<input type="checkbox"/>				
Roulotte (style VR)	<input type="checkbox"/>				
Véhicule utilitaire	<input type="checkbox"/>	600\$	800\$		
Bateau sur remorque	<input type="checkbox"/>				
Véhicules sauvetage hors route sur remorque (SUMI)	<input type="checkbox"/>				

20% DE DÉPÔT PAR LOCATION (NON REMBOURSABLE)**À PAYER AVANT LE 1er OCTOBRE 2021****SOLDE FINAL PAYABLE AVANT LE 8 OCTOBRE 2021****SIGNATURE DU MANDATAIRE EXPOSANT:** _____**FAIT À:** _____ **DATE:** _____

Le signataire se dit pleinement mandaté aux présentes par le locataire et a lu et compris le Document d'informations à l'intention des exposants auquel il déclare se soumettre totalement et sans réserve. Chèque payable à l'ordre du locateur : AGSICQ

*Veuillez retourner par courriel ou remplir le formulaire en ligne à partir du 15 septembre 2021 dès 8 h 30.

Certificat d'assurance

ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU QUÉBEC CONGRÈS 2021 DU 16 AU 18 OCTOBRE À TROIS-RIVIÈRE

*[Cliquez ici pour remplir le formulaire en ligne](#)

Le présent document doit être remis par le Locataire à son assureur. Ce dernier doit remplir ledit document OU produire un certificat d'assurance contenant substantiellement les mêmes informations

En faveur de : Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) _____
Les Assurés sont : _____

Police No. : _____ Nom de l'Assureur : _____

Période (aa/mm/jj) : _____

Couvre les responsabilités suivantes :

- Responsabilité civile générale
 - 2 000 000 \$ par événement
 - 2 000 000 \$ global
- Responsabilité légale des locataires
 - 100 000 \$ par événement

Le présent certificat s'applique à l'événement suivant :

Dates : Du 17 au 18 octobre 2021

Catégorie : SALON D'EXPOSITION

Nombre de délégués : ENVIRON 450

Cette assurance comprend les conditions suivantes :

1. La protection accordée par cette police s'applique à toute action intentée par tout assuré contre tout autre assuré, de la même manière que si des polices séparées avaient été émises en faveur de chacun d'eux.
2. La police ne pourra être annulée ou la couverture réduite, sans qu'un préavis de trente (30) jours ne soit donné par courrier recommandé à : AGSICQ, 5 rue Dupré, Belœil, Québec, J3G 3J7
3. Tout avis, certificat ou correspondance de l'assureur à _____ (nom de l'assuré) sera adressé à : AGSICQ, 5 rue Dupré, Belœil, Québec, J3G 3J7 ou @ administration@agsicq.ca
4. Notez qu'il est de votre responsabilité de couvrir les biens qui se trouvent sur votre espace de location.

Émise par :

Nom de l'Assureur _____

Signature de l'Assureur _____

Veillez retourner par courriel à administration@agsicq.ca ou en ligne ce contrat dûment rempli et signé à l'AGSICQ

ANNEXE 4

Formulaire de réservation d'une conférence

ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU QUÉBEC
CONGRÈS 2021 DU 16 AU 18 OCTOBRE À TROIS-RIVIÈRES

[*Cliquez ici pour le formulaire en ligne](#)

RÉSERVATION DE SALLE POUR UNE CONFÉRENCE SUR VOTRE ENTREPRISE
Temps alloué: 30 minutes au total (incluant votre temps d'installation)

LUNDI 18 OCTOBRE 2021 ENTRE 10 h ET 15 h (formule 1^{er} arrivé - 1^{er} servi)

PRENEZ NOTE QUE LES PLACES SONT LIMITÉES (8 PLAGES HORAIRES DISPONIBLES)

NOM DE L'ENTREPRISE : _____

RESPONSABLE DE LA CONFÉRENCE : _____

NO. CELLULAIRE : _____

Titre de conférence : _____

Court résumé de conférence : _____

SIGNATURE: _____

DATE: _____

N.B. LE BUT VISÉ PAR CE FORMULAIRE EST DE NOUS AIDER À PROMOUVOIR VOTRE ÉVÉNEMENT
DANS LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU CONGRÈS.

NOUS VOUS DEMANDONS DE RETOURNER CE FORMULAIRE AVANT LE VENDREDI

1^{er} octobre 2021 AU BUREAU DE L'AGSIQ PAR COURRIEL À administration@acsiq.qc.ca OU LE REMPLIR EN
LIGNE À www.acsiq.qc.ca/congres.

TopExpo - Service d'exposition



BON DE COMMANDE
ACCESSOIRES
CONGRÈS DE L'AGSICQ 2021
14 au 18 octobre 2021

Tél.: 418-834-6565 info@topexpo.ca WWW.TOPEXPO.CA					
Qté	Code	Description	Prix jusqu'au 1 oct	Prix après le 1 oct	Total
	111	Chaise sans bras	20,00 \$	28,00 \$	
	131	Chevalet	30,00 \$	42,00 \$	
	123	Comptoir VIP 1 m X 0.5 m X 42" (haut)	110,00 \$	154,00 \$	
	162	Comptoir vitré 1 m X 0.5 m X 42" (haut)	195,00 \$	NON DISPO	
	126	Table bistro ronde 40" avec nappe spandex noir o	60,00 \$	84,00 \$	
	141	Porte brochures	60,00 \$	84,00 \$	
		Projecteur 75w	42,00 \$	58,80 \$	
		Rideaux bas 3 pieds au pied lineaire noir (incluant structure et installation)	3,25 \$	4,55 \$	
		Rideaux hauts 8 pieds au pied lineaire noir (incluant structure et installation)	5,00 \$	7,00 \$	
		Table 2' X 4' x 29" avec jupe choix couleur: bleu o noir o rouge o	40,00 \$	56,00 \$	
	121	Table 2' X 6' x 29" avec jupe choix couleur: bleu o noir o rouge o	45,00 \$	63,00 \$	
	122	Table 2' X 8' x 29" avec jupe choix couleur: bleu o noir o rouge o	50,00 \$	70,00 \$	
	112	Tabouret en cuir noir	30,00 \$	42,00 \$	
Matériel Audio - Visuel					
	201	Support à TV encastré pour kiosque rigide	130,00 \$	182,00 \$	
	202	Télévision Plasma 48 pouces	345,00 \$	483,00 \$	
Couleurs de tapis : gris o rouge o noir o bleu o					
		Tapis 10' X 10'	135,00 \$	189,00 \$	
		Tapis 10' X 20'	255,00 \$	357,00 \$	
		Tapis 10' X 30'	375,00 \$	525,00 \$	
		Tapis en vrac, prix sur demande			
		Sous-tapis (pi.ca)	0,95 \$	1,33 \$	
					Sous-total:
					T.P.S. (5%)
					T.V.Q. (9,975%)
					Total

Compagnie		Tél. ()	Courriel
# de stand	Adresse		Code postal
Nom de l'événement	Responsable / Contact		Date
Paiement par (encercler le choix):			
Visa		Mastercard	Chèque
Numéro de carte de crédit		Date d'expiration	Signature

50% du montant total sera retenu pour toute annulation.
Paiement requis à l'avance/Advance payment required
2840 boul Guillaume Couture suite 101, Levis QC, G6W 7Y1
info@topexpo.ca